

Pointe → Noire

Journal municipal d'informations

FÉVRIER 2005

→ www.ville-pointe-noire.com

INFOS
N°45

Et après....

Des inondations par ci, des incendies de forêt par là. Des glissements de terrain, des séismes, des tempêtes, voire des ouragans, des Tsunamis :

L'année 2004 aura été l'année de toutes les catastrophes naturelles. Notre petit pays, la Guadeloupe, malheureusement exposé à tous les risques, a payé un lourd tribut, lui aussi.

D'abord des inondations répétées de Mai à Novembre avec comme point d'orgue, la dépression tropicale " Jeanne ", dans la nuit du 13 au 14 Septembre.

Ensuite, le tremblement de terre du 21 Novembre, sans oublier des glissements de terrain importants, à différents endroits et notamment à Pointe-noire.

Mais nous, malgré tout cela ?

Avons-nous un comportement raisonnable.... ?

On pourrait être sceptique ! Certains dans cette même période exerçaient leur talent de démolisseur, brûlant, cassant, pillant le bien collectif. Véritables fossoyeurs du progrès dans la commune ou le pays....

Aujourd'hui en ce début d'une nouvelle année, après tant de désolation, nous pensons qu'il faut prendre le temps de la réflexion...

Réflexion sur nous mêmes, réflexion sur notre destin collectif. Heureusement, toute cette souffrance, ce dénuement extrême, après ces déchaînements de la nature n'ont pas laissé tous les hommes indifférents.

Le cœur a parlé, et c'est par un gigantesque élan de solidarité que des hommes et des femmes, des pays, des nations et des organisations non gouvernementales de partout, ont réagi pour porter secours.

Ce geste naturel et spontané est porteur d'espérance pour l'humanité... Impuissant devant ces déferlements de la nature, l'homme a pris conscience de ce qu'il est.

Il est désormais appelé à plus d'humilité et à rechercher l'union. Plus rien ne devrait être comme avant....

Plus de paix, plus de sérénité, plus de solidarité et de fraternité pour 2005 !

Plus de paix, plus de sérénité, plus de solidarité et de fraternité pour 2005 !

Votre Maire
Félix Desplan



2 **Tourisme & patrimoine**
Il faut le savoir

3 **Action sociale**

4 **Vie culturelle**

5 **Éducation**
La commune en marche

6&7 **Développement**

8 **Vie sportive**

SOMMAIRE

LE CARNAVAL À POINTE-NOIRE CRU

2005,
"COULEUR ET AMBIANCE
CÔTE SOUS LE
VENT"

À l'heure où notre île revit aux rythmes du carnaval, cette manifestation incontournable du paysage guadeloupéen nous a offert ce dimanche 9 janvier une de ses premières pages.

Depuis 2003, Le comité du carnaval de Pointe-Noire, adhérent de la Fédération guadeloupéenne crée des animations valorisant notre commune d'une activité culturelle supplémentaire sous la présidence de la très dynamique Sylviana Eliezer.

Le carnaval est une période propice qui permet de mettre en valeur l'image de la commune et les groupes adhérents au comité. Notre commune a ainsi été choisie cette année pour en faire l'ouverture. Le thème choisi était : couleur et ambiance Côte sous le Vent.

Le défilé a débuté à 17h30 au Stade de Raie d'eau et ce, malgré le temps pluvieux. Au total, 16 groupes prenaient le départ et par ordre : Soleil d'Argent de Pointe-Noire, Atout Band de Petit-Bourg, Digue Là de Baie-Mahault, Vol 115 de Sainte-Rose, Lyannaj des Abyes, Mambo-là de

Deshaies, Couronne verte de Pointe-Noire, Pirouli Band de Baie-Mahault, Waka Chiré Band de Sainte Rose, Explosion V du Moule, Vibration de Sainte-Rose, Matamba de Saint-François, ACDG Pointe-Noire, Mas Douvan, Fatka, Racine de Baie-Mahault, et avec le concours du meilleur groupe à pied. Tous avaient tenu à offrir une prestation même ceux qui ne participaient pas au concours. C'est dire le bon esprit qui régnait lors de cette manifestation qui se terminait sur une prestation musicale du groupe Explosion V. Un public un peu mouillé certes, mais visiblement heureux de se retrouver devant le podium dressé à cette occasion près du Libre service EXO 7. Le jury a tranché attribuant à la formation "Explosion V" du Moule le prix de la meilleure formation. Suivaient deuxième Waka chire Band, et troisième Pirouli Band.

La municipalité félicite tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette fête. Elle restera un moment fort de la vie festive de notre commune, porteuse d'une tradition bien ancrée dans l'esprit de tous les guadeloupéens et comme un beau moment de solidarité et d'entraide, ne l'oublions pas.

Directeur de la publication : Félix Desplan - Comité de rédaction :

Cabinet du Maire avec la participation des élus

Réalisation : Press Papier Marie Ange Terrasse 0590 85 32 46

Impression : Passion Graphique 0590 23 52 19 Tirage 3000 exemplaires

Pour contribuer à enrichir votre journal, écrivez-nous à :

Hôtel de ville

97116 Pointe-Noire

Tél.: 0590 98 01 04

Entre culture et tourisme, Pointe-Noire la "capitale du bois" de la Guadeloupe met en avant ses atouts

LA NOUVELLE VOCATION DE LA MAISON DU BOIS

Pointe-Noire doit, dans une démarche touristique et patrimoniale redevenir une destination obligée pour les touristes et les amateurs et non plus un site de passage.

Notre municipalité se devait de se donner les moyens de répondre à cette évolution d'autant qu'elle en a le cadre propice.

La Maison du bois dans sa nouvelle mouture se propose d'inviter les artisans de la Côte Sous-le-Vent qui ont fait la réputation de cette région et qui ont forgé son identité, à faire connaître ce matériau noble dont la transformation peut aujourd'hui encore offrir un marché intéressant.

UN PROJET COHÉRENT ET GLOBAL

Madame Bernadette Hayot informait en juin 2004 Monsieur le Maire de sa décision de renoncer au contrat de gestion de la Maison du Bois signé avec le Parc national en septembre 2002 et ce, à compter de septembre 2004.

Lors d'une réunion du Conseil général, son Président Monsieur Jacques Gillot suggère alors à Félix Desplan de se mettre en relation avec le directeur de la SEMAG.

Jusqu'à-là propriété du Parc National, La Maison du Bois, a été ré-attribuée à la Ville de Pointe-Noire depuis le mois de décembre 2004.



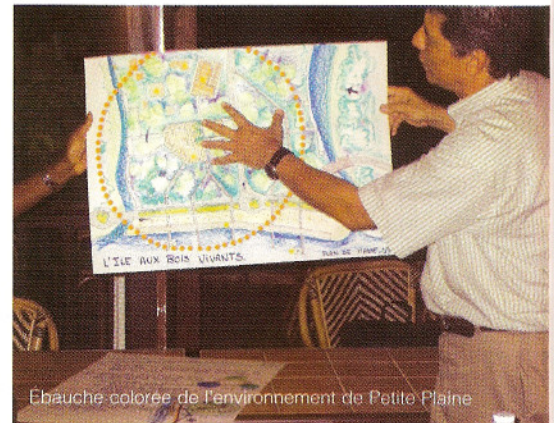
Un avenir prometteur pour la Maison du bois

Une convention sera prochainement signée entre le Maire et la SEMAG afin que cette dernière en assure la gestion. La SEMAG (Société d'économie Mixte de la Guadeloupe) est connue pour avoir les reins solides. Elle exploite depuis février 2004 le site de Beauport pour la découverte de l'histoire de l'usine et la restitution des savoir-faire. C'est dans ce même esprit que la SEMAG qui travaille déjà à la revitalisation du Bourg étendu à la zone de Petite Plaine étudie la possibilité d'aménager la zone artisanale dans le dessein de la redynamiser et de la recentrer sur les métiers du bois.

Depuis le 15 juillet 2004, une réunion se tient chaque semaine entre la SEMAG, la municipalité, des partenaires privés, les artisans de Pointe Noire et les acteurs économiques et touristiques de la commune. Le but est d'élaborer une idée directrice sur la gestion et le devenir de la Maison du bois en y associant non seulement les acteurs de la commune mais également ceux de toute la "Côte sous le Vent".

LA ZONE DE PETITE PLAINE PROMISE À UN RENOUVEAU ARCHITECTURAL

Le XXIIe congrès panaméricain d'architectes s'est tenu à la Guadeloupe du 6 au 11 décembre 2004. Son but était, entre autres, de sensibiliser l'ensemble des guadeloupéens à l'architecture et à l'urbanisme et de montrer comment ces deux concepts nous accompagnent à chaque instant de notre vie. C'est dans ce cadre que la Maison du bois accueillait le 6 et le 7 décembre de nombreux participants dont une délégation d'architectes cubains. Réunis en atelier baptisé "la Maison du bois, l'île aux bois vivants", il aura permis à 4 d'entre eux dont le plus connu, José Antonio CHOY, de se pencher sur l'environnement privilégié de la Maison du Bois, zone de Petite Plaine. L'ébauche esquissée pourrait servir de point de départ à un aménagement de la zone dans un esprit de dynamique et de développement. Une véritable opportunité pour la commune.



Ebauche colorée de l'environnement de Petite Plaine

Conversation animée entre les participants cubains et M.Ladine



IL FAUT LE SAVOIR

- Monsieur le Maire informe de la suspension temporaire de la collecte des encombrants, le SITCOM (Syndicat intercommunal du traitement des ordures ménagères) de Basse-Terre ne pouvant plus assurer. En attendant la reprise de la collecte, il est demandé de les conserver et de ne pas les déposer sur le bord des routes.

- Inscription pour la rentrée scolaire 2005
Il est rappelé aux parents que l'inscription des enfants dans les écoles communales s'effectuera de janvier à Avril 2005. Les pièces à fournir sont : photocopies du livret de famille et du carnet de vaccination ou de santé, un justificatif de domicile par une facture d'eau, d'électricité ou de téléphone, une attestation de résidence et un certificat médical d'aptitude à vivre en collectivité de l'enfant.

- La Journée du patrimoine s'est déroulée le 29 janvier au Foyer socio-éducatif sur le thème "Science et techniques".
Avec la collaboration de Monsieur Ladine, Monsieur René Philogène et de Madame Seremes, adjointe au maire.

- La transmission du foncier, un thème récurrent
Le 14 décembre, l'OGAF a organisé une journée d'information en partenariat avec l'Agence foncière, le Crédit Agricole, le CNASEA. Le thème principal de cette animation était la transmission du foncier.

- En solidarité avec les populations sinistrées de l'Asie du Sud, une minute de silence a été observée mercredi 5 janvier 2005 à la mairie de Pointe Noire, à la mémoire des victimes de cette tragédie.

Le Noël des enfants de Pointe-Noire

Le mercredi 22 décembre, une vingtaine d'enfants issue de familles sinistrées ont pu, en compagnie de leurs parents assister à une petite fête organisée à leur intention à la cité des Métiers du Raizet. Le CCAS avait mis un car à leur disposition pour la circonstance.

Le lendemain, 84 enfants défavorisés inscrits par le CCAS participaient à une réception donnée à la Bibliothèque et animée par Ciné Woulé. Chacun des parents s'est vu remettre un



Noël des enfants à la bibliothèque

bon d'une valeur de 25 euros pour l'achat d'un cadeau de leur choix, fait nouveau, car jusque-là, le choix était fait par le CCAS. La matinée a débuté à 9 heures et se terminait sur les coups de 12h30 par un jeu virtuel très apprécié des enfants

NOUVEAU le Noël des grands

Cette année, le CCAS n'a oublié personne. C'est ainsi qu'il a remis à 24 personnes isolées et fragilisées un petit présent composé de douceurs traditionnelles. Un geste nouveau qui se renouvellera pour le Noël 2005 après une étude plus fine de la population.

LA JOURNÉE DU LOGEMENT DU 10 DÉCEMBRE 2004, UNE OPÉRATION CONJUGUÉE ET RÉUSSIE

Soucieux du manque de logement dans la commune et des situations que cela génère, le CCAS de la commune a voulu offrir un espace d'information à la population pointe-noirienne en accueillant l'ADIL (Agence Départementale pour l'Information sur le Logement) et ses partenaires dans les locaux face à la Poste le 10 décembre 2004 toute la matinée.

Une opération couronnée de succès et qui s'était donné comme objectif d'informer la population au travers de conférences et de débats animés par les principaux protagonistes de l'opération. Ainsi étaient présents outre

l'ADIL, la DDE, l'agence des 50 pas géométriques, Guadeloupe habitat, la CAF, LE CAUE ou encore le CIL ; Parmi les principaux sujets abordés, on pourra retenir tous ceux qui concernent la location, l'accession à la propriété mais aussi l'amélioration de l'habitat.

CES TROIS CRITÈRES RETENUS MÉRITAIENT CHACUN D'ÊTRE DÉVELOPPÉS.

Grâce aux questions très pertinentes posées par les participants, le logement social, les aides au logement et les droits et devoirs des locataires et propriétaires n'auront plus de secret pour eux.

L'année 2004 a été jalonnée d'événements qui marqueront les esprits de chacun d'entre nous.

Et parmi ceux-là, la dépression tropicale Jeanne.

LES SUITES DE LA DEPRESSION JEANNE

Le passage de la dépression tropicale Jeanne en septembre dernier a fait sur notre commune des dégâts dont nous ne pouvions imaginer l'ampleur. Ce n'est qu'après recensement des déclarations de sinistres que le phénomène est apparu encore plus destructeur qu'il ne semblait.

Le CCAS a recensé 328 déclarations de sinistres qui ont toutes été aussitôt transmises aux autorités compétentes, collectivités et organismes.

- C'est ainsi que l'Etat, par le biais de son représentant, la Préfecture de la Guadeloupe, a attribué une aide d'urgence à 87 familles qui ont reçu chacune 120 euros par adulte et 60 euros par enfant à charge.

- Une aide en équipement a été accordée à 42 familles relevant de la Caisse d'Allocations familiales.

- Quant aux personnes relevant de la Caisse Générale de Sécurité Sociale, c'est une centaine de dossiers adressés pour étude, et à ce jour en attente.

- L'aide de la collectivité régionale devrait bientôt aboutir.

- Des suites sont attendues de la part de la CNAM, la CGRR, la Chambre des Métiers et la CMR.

La recherche d'un terrain et le problème du financement du projet ont été abordés, intéressant le plus grand nombre. Mais améliorer son habitat existant est également une problématique récurrente tant au niveau social que sur le plan du patrimoine.

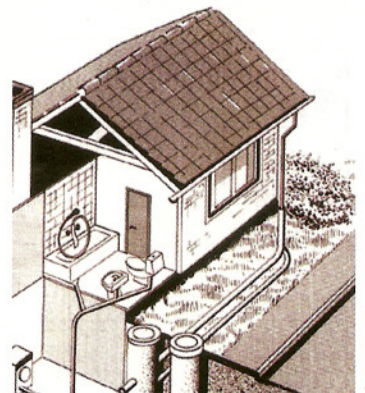
Par exemple, on a pu apprendre que des aides peuvent être accordées tant au propriétaire qui occupe son logement que celui qui le donne en location (propriétaire bailleur).

En entretien individuel, chacun a pu s'enrichir d'informations portant sur la prime de déménagement, l'aide au maintien dans les lieux dans des moments difficiles, l'aide dans l'accompagnement social, le certificat d'urbanisme, l'importance du permis de construire, le PPR, (Plan Prévention des Risques), le PLU ou Plan local d'urbanis-

me qui se substitue à l'ancien POS.

Enfin, et non des moindres, le prêt bancaire garanti pour les résidences principales à l'attention des personnes âgées de moins de 80 ans.

Au mois de janvier 2005, une convention a été signée avec l'ADIL pour la tenue d'une permanence mensuelle où chacun pourra trouver de l'aide au montage de son dossier.



VIE CULTURELLE

4

LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE ANCELOT BELLAIRE UNE BIBLIOTHÈQUE ANIMÉE ET ACTIVE

Ouverte depuis juillet 2001 dans ses nouveaux locaux, la Bibliothèque Municipale de Pointe-Noire dirigée par Madame Judith et entourée d'une équipe de deux personnes démontre une nouvelle fois son esprit d'initiative, sa participation et son engagement dans la vie culturelle de la commune. Rejoignez les 380 adhérents déjà inscrits pour que vive cet espace culturel !

Équipement de base de la vie culturelle locale, la bibliothèque municipale est un espace convivial, accessible à tous et au service de tous sans exclusion aucune.



Bibliothèque Ancelet Bellaire

Sa mission première est de mettre à la disposition du public ses collections à des fins de loisirs, de documentation, d'information et de formation. Par ses activités, elle participe concrètement à l'épanouissement culturel de tous.

Plusieurs initiatives sont menées en ce sens : - Des animations autour du livre et de la lecture pour les enfants de la maternelle et du primaire, en collaboration avec les enseignants selon un planning et une périodicité prédéfinis.

- Des ateliers jeunesse (heure du conte, jeux littéraires, club de lecture ...).
- Des rencontres avec des auteurs.

- Dans le cadre du club de lecture, les adultes se rencontrent une fois tous les deux mois autour d'un livre en présence ou non de l'auteur pour échanger et discuter autour de leur lecture.

Outre ces activités, la Bibliothèque participe aux grandes manifestations culturelles comme Lire en Fête, la Journée du créole, etc.... Elle travaille en collaboration avec les autres structures culturelles ou associatives de la commune et les écoles. Ses actions menées jusqu'ici ont remporté un joli succès et ont accru l'implantation de la bibliothèque dans la population. Il convient donc de les poursuivre.

LA SAISON 2004/2005 a débuté avec "les trois jours pour l'indianité" et se poursuivra en 2005 avec :

- Pour le premier trimestre, la mise en place de cours de langue et culture régionale.
- Le club de lecture ouvert à tous selon programme joint.
- Lire en fête (mi-octobre)
- Journée créole (fin octobre)
- Le mois du film documentaire (novembre)

LES MODALITÉS D'INSCRIPTION

Le prêt est gratuit pour les jeunes de moins de 18 ans. Ils ont besoin d'une autorisation parentale. L'inscription pour les adultes se fait sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. La cotisation annuelle est de 5 euros. Deux documents peuvent être empruntés pour une durée de 15 jours. L'accès à Internet pour compléter les recherches documentaires est réservé aux personnes régulièrement inscrites.

"TROIS JOURS POUR L'INDIANITÉ"

Dans le cadre du 150^e anniversaire de l'arrivée des Indiens en Guadeloupe, la Bibliothèque Municipale de Pointe-Noire, l'OMVACS et la Luciole ont organisé du 24 au 26 novembre 2004 une manifestation intitulée : "Trois jours pour l'indianité".

Faire connaître à nos concitoyens les différents apports de la communauté indienne à notre société mais aussi valoriser la culture indienne, tels ont



Les Pointe-Noiriens ont démontré ce jour un intérêt particulier à la culture indienne.

été les sujets abordés durant ces trois journées très instructives. Différents intervenants venaient éclairer une

page de notre histoire jusque-là trop méconnue.

C'est ainsi que le premier soir, Jacques Sidambarom nous a brossé avec précision le portrait de son grand-père, Henri Sidambarom qui a mené un combat acharné pour l'intégration officielle de la communauté indienne dans la société guadeloupéenne et française. Enfin, en 1923, grâce au combat remarquable et inlassable de Sidambarom 20 ans durant, les indiens deviennent des citoyens à part entière. Le lendemain était programmée une projection cinématographique : DEV-DAS.

Le troisième soir était consacré à une conférence-débat sur les différents apports de la communauté indienne à la société guadeloupéenne. Madame Edouard-Durizot, historienne, est intervenue pour rappeler les conditions de l'arrivée des indiens et leurs difficultés d'intégration. Monsieur Jocelyn Gabali, professeur de langue et culture régionale, accompagné de ses élèves a surtout insisté sur les apports dans le domaine de la langue, de la cuisine, des fêtes et traditions. Une belle prestation musicale au son du Ka a réchauffé le public. Les domaines économique, social et

politique ont été abordés par Monsieur René Philogène, ingénieur en chef en agronomie.



Une fin de journée récompensée par une cuisine typiquement indienne

Toutes ces interventions étaient complétées par Jacques Sidambarom et animées par Brigitte Hibade, l'adjointe chargée de la Bibliothèque.

Pour compléter l'ensemble, une petite exposition de vêtements indiens était proposée.

La soirée s'est clôturée par un cocktail à base de cuisine indienne.

En 2004, les indiens de Guadeloupe étaient à l'honneur. C'est toute la société créole qui a gagné en diversité et qui porte en elle aujourd'hui les richesses venues de l'Inde. Cette manifestation était notre contribution à la reconnaissance de l'identité indo-guadeloupéenne.

APPEL À CANDIDATURE

À l'occasion de l'ouverture de la CYBERBASE en avril 2005, la bibliothèque recherche :

- association ou particulier, animateur capable d'enseigner l'informatique, s'adresser à Monsieur le Maire de la commune de Pointe-Noire.

PROGRAMME D'ACTIVITÉS DE LA "LUCIOLE" POUR L'ANNÉE 2005

MARS

Vendredi 11 :

Rencontre-entretien avec les associations Jeunes et Adultes en marche, Poinsetta, l'Archipel des sciences sur le thème : les risques naturels majeurs, circulation et mouvement des eaux.

Vendredi 18 :

Participation au club de lecture de la Bibliothèque Municipale aux Plaines autour du livre de Raphaël Confiat : la panse du chocal.

Samedi 19 :

Rencontre-entretien avec le marlin d'argent autour du livre illustré : Capitaine Grantekay.

AVRIL

Vendredi 15 à 18h :

Rencontre-entretien à Acomat en collaboration avec l'association TAMOKA (Tanbou Mouvman Asosyasyon) sur le thème "Le livre, la télévision et l'enfant"

Samedi 23 à 19h :

Représentation théâtrale à la Salle paroissiale "Quand les enfants parlent ou TI MOUN pa ti chodyé" avec la collaboration de l'association TAMOKA

Vendredi 29 :

Représentation théâtrale "Quand les enfants parlent ou TI MOUN pa ti chodyé" avec la collaboration de l'association TAMOKA

MAI

Vendredi 20 à 19h :

Au club-lecture de la Bibliothèque municipale, rencontre autour du livre "Tu, c'est l'enfance" de Daniel Maximin.

JUILLET

Samedi 16 à 19h :

à la salle paroissiale, représentation théâtrale "Sauvez-moi, Maman ! je ne veux pas d'une vie brisée", une création collective de l'atelier-théâtre de la Luciole

AOÛT

Participation envisagée à la fête patronale de Pointe-Noire

Calendrier du club de lecture pour la saison 2005

DATES	LIVRES	LIEU
21 janvier 2005	Charles-Henri MARICEL "Face à la mort"	B.M.A.B
18 mars 2005	Raphaël CONFIAAT "La panse du chocal"	École Les Plaines
20 mai 2005	Daniel MAXIMIN "Tu, c'est l'enfance"	B.M.A.B

Sur le plan scolaire, un travail de longue haleine a été accompli par la municipalité, et même si la tâche n'est pas terminée, Pointe-Noire dispose aujourd'hui d'établissements plus fonctionnels et plus sûrs. Au-delà du travail des équipes pédagogiques, de l'implication des enseignants et de la qualité de l'éducation scolaire, la municipalité met tout en œuvre pour améliorer l'environnement des enfants et l'organisation de leur quotidien afin de favoriser au maximum l'accès à la connaissance et à la réussite.

POLITIQUE SCOLAIRE : DES ÉTABLISSEMENTS PLUS FONCTIONNELS ET PLUS SÛRS

- Les écoles maternelles du bourg se sont regroupées dans la nouvelle construction "Rosalie Bellevue" sise à Guyonneau et ce après le passage de la commission de sécurité et la réception du chantier. Pour la rentrée scolaire, enfants et enseignants étaient heureux de se retrouver dans ce nouvel espace plus large composé de 6 salles adaptées pour recevoir l'effectif conjugué des anciennes maternelles Bourg 1 et Bourg 2. Toutes les conditions étaient réunies pour effectuer du bon travail. Il reste à prévoir les espaces respectifs, lecture et vestiaire.

- Les effectifs étant en nette pro-

gression, la construction d'une classe légère à Mahault a permis d'accueillir de nouveaux élèves.

- Les réparations entreprises sur les toitures des écoles de "Les Plaines" et d'Acomat ont permis une rentrée bien sécurisée.

**RÉPARTITION DE
L'EFFECTIF 2004/2005**

- 355 enfants dans les 5 écoles maternelles et les classes enfantines
- 643 enfants pour les 6 écoles primaires
- 503 élèves au collège
- 330 élèves au lycée

LA COMMUNE EN MARCHÉ

BIENVENUE

Encouragés par les efforts déployés par la municipalité pour la reconquête de l'activité commerciale, des Pointe-Noiriens ont su concrétiser leurs initiatives. Nouveaux commerces, nouveaux services ont maintenant pignon sur rue. La légendaire pugnacité du peuple Pointe-Noirien n'avait pas empêché que la commune observe une certaine léthargie considérant avec fatalité que rien ne devait ou ne pouvait contrer l'attraction de Pointe à Pitre et de Jarry. L'arrivée récente de nouveaux commerces et services arrivent à point pour démentir ce que certains redoutaient. C'est avec plaisir que nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux arrivés.

BEAUTIFUL HAIR"

Ce salon de coiffure est ouvert depuis le 13 décembre 2004, en plein centre bourg. Mme Glandor entourée de son équipe met son savoir faire au service et pour le bonheur de toute la famille, du plus petit au plus grand.
Rue de la République. Tél : 0590 99 88 08

CORDONNERIE KARAÏB

Depuis Mai 2004, outre la cordonnerie, Bernard Babiany propose des services aussi divers et pratiques que la confection de clés minute, la gravure et les tampons, les photocopies, ou les plaques automobiles. Des gadgets et accessoires sont disponibles à la vente ainsi que des petits cadeaux. Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 18h et le samedi de 9h à 16h.
Rue Baudot, Tél. : 0590 25 70 03

ECOMAX

Cet établissement "hardiscount" est installé depuis fin décembre 2004 et offre à la clientèle de Pointe-Noire un nouvel espace, participant ainsi à la revitalisation du centre bourg. Sa politique d'assortiment des produits adaptée à la consommation locale privilégie les fabricants et les producteurs locaux.

H SERVICES

Ouvert depuis le 15 décembre 2004, Harold Robert, gérant du H services met à votre disposition un éventail complet de pièces détachées automobiles de toutes marques. Son slogan ? le même prix qu'ailleurs et près de chez vous ! Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h et le samedi jusqu'à 12h.
Rue Jean Ignace Tél. : 0690 61 89 54

POINTE DÉPANNAGE RAPIDE

Vous voulez être dépanné 7 jours sur 7 et 24h/24 par un spécialiste ! Depuis début décembre, Marc Francius intervient à domicile sur tous les problèmes de plomberie ou d'électricité. Quand la tuile arrive, fuite d'eau, évacuation bouchée, ... ou une panne d'électricité, et la vie quotidienne est perturbée. Cela va de la simple gêne, avec l'absence de lumière, au risque majeur que peut constituer un court-circuit. ... Pointe Dépannage Rapide n'est pas loin. Contactez -le au 0690 50 21 26. Marc laisse également dans son local, rue de la République une boîte aux lettres à la disposition des clients.

SERVICE PTOM

Jean-Claude Kamoise, son gérant vous accueillera dans son nouvel espace dédié aux pièces détachées auto toutes marques. Un rayon de produits peintures et autres gadgets est à votre disposition. Ouvert depuis février 2005, Service PTOM se propose d'étendre ses offres à sa future clientèle.

LA CAISSE DES ÉCOLES

LA FOURNITURE DES LIVRES GRATUITS DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES SE POURSUIT.

L'effort développé dans ce sens par la Caisse des écoles s'est concrétisé déjà depuis plusieurs rentrées scolaires. Après les livres de français, puis de mathématiques mis à la disposition des enfants sous forme de prêt les années précédentes, c'est cette année au tour de celui d'histoire-géographie. Une initiative de la Caisse des écoles qui soulage bien des parents en ces périodes de rentrée souvent coûteuses.

LA RESTAURATION SCOLAIRE

Les repas sont servis dans les meilleures conditions possibles. L'effectif étant réduit, l'équipe a été renforcée par des agents CIA (Contrat d'insertion par l'activité). Sont servis ainsi pas moins de 1020 repas par jour.

Ouvert de 8h à 12h45 et de 13h45 à 17h. Rue Saint Jean. Tel. : 0590 25 74 57

SHIRLEY COSMETIK

On trouve dans cet espace récemment créé par Solange Lacroix un panel très complet de produits cosmétiques et capillaires, des bijoux fantaisie, des accessoires de coiffure et des articles de maquillage. Très prochainement, tissage de mèches uniquement sur RV et sur place, rue Saint-Jean
Ouvert du mardi au samedi de 8h à 12h30 et de 14h à 17h30, fermé le mercredi après-midi. Tél. : 0690 69 41 36

"CHEZ MICHOU", ou vous pourrez déguster 7 jours sur 7 et de 7h à 22 heures les spécialités créoles ou traditionnelles dont elle a le secret. Pour vous régaler en toute simplicité, retrouvez vous près de la piscine en face de la maison du Bois. Vous serez assurés d'un accueil des plus chaleureux.
Bar restaurant de la Piscine, Tel. : 0690 55 30 87

"CHEZ TDY"

Ouvert depuis peu, un couple de jeunes a décidé de tout mettre en œuvre pour offrir au Pointe-Noiriens une cuisine différente, plus moderne et accessible aux plus jeunes. Une restauration rapide à base de burgers et autres nouveautés que vous ferez bientôt découvrir Teddy.
Rue Maxime Jean. Tel : 0690 34 02 73

Richard Gautier succède à Jean-Claude Rancé à la tête du "PARC AUX ORCHIDÉES"

Jean-Claude Rancé a mis sa passion de la flore et en particulier des orchidées au service du Parc qu'il a créé voilà 30 ans sur notre commune. En 2004, Valérie et Richard Gautier ont décidé de relever ce challenge et de continuer l'oeuvre de Jean-Claude en reprenant la direction de ce magnifique parc.

6

L'eau est distribuée à Pointe-noire par la CGSP, fermier du Syndicat intercommunal de la Côte sous le Vent dont fait partie notre commune. Ce syndicat est parmi les moins fortunés de la Guadeloupe au point d'être sous tutelle de la chambre régionale des comptes depuis plus de 6 ans, tout en maintenant un prix de l'eau dans la moyenne régionale. Pour comprendre, il faut savoir que ses ressources financières ont été régulièrement consommées par les travaux de première urgence, depuis le cyclone Lenny jusqu'aux derniers événements climatiques subis par la Côte sous le Vent.

POINTE-NOIRE POSSÈDE 4 CAPTAGES

- Beausoleil et les Plaines qui assurent 80 % de la demande,
- Beaujan et Barlagne se partagent les 20 % restants.

Malheureusement, ces derniers temps, il a été enregistré une pluviométrie deux fois plus importante que d'habitude ; si l'on ajoute à cela la tempête Jeanne, les ondes tropicales dont celle du 21 novembre, et le séisme de magnitude 6,3 du même jour, on peut facilement s'apercevoir que ces différentes catastrophes naturelles qu'a connu notre com-

mune, associées aux difficultés financières du syndicat intercommunal de la côte sous le vent expliquent les problèmes de distribution de l'eau à Pointe-noire.

Aujourd'hui seuls 2 captages sont en état de marche : celui de Beausoleil qui dessert l'ensemble de Pointe-Noire, et celui de Barlagne qui ne distribue que la section de Mahault.

POURQUOI Y A T IL DES COUPURES D'EAU À POINTE-NOIRE ?

L'arrêt quasi quotidien de l'ensemble de nos sites de production d'eau potable est dû à une destruction d'une partie des captages en rivière en période de fortes pluies, ajoutée à la difficulté de traiter ce surplus d'eau dans les captages encom-

brés de toutes choses. Les coupures répétées des adductions et des canalisations d'eau sont liées aux casses et à l'obsolescence des infrastructures, réparées pour les plus urgentes, par ordre de priorité.

De plus, 29 % des canalisations ont dépassé leur durée de vie, les matériaux utilisés à l'époque (fonte grise) ne résistant pas aux secousses sismiques, à l'image de celles que nous avons vécu ces 2 derniers mois.

DIVERSES SOLUTIONS SONT À L'ÉTUDE

Il est compréhensible que ces coupures d'eau représentent une gêne pour la population. Consciente des difficultés, elle fait preuve de patience en attendant la réalisation de travaux nécessaires à la modernisation de nos captages et de nos conduites d'eau. Des solutions ont été proposées par la CGSP et sont actuellement étudiées par les services de l'état et notamment la DDAF.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés sur l'avancée de ce dossier dans nos prochains numéros ; sachez toutefois que la Mairie de Pointe-noire envisagerait à son tour de s'équiper de citernes afin de stocker l'eau.



La rupture d'une canalisation dans notre commune

LES DÉGÂTS CAUSÉS PAR LA TEMPÊTE JEANNE

Des travaux d'urgence ont été réalisés en réquisition après le passage de la tempête Jeanne :

Les services techniques de la municipalité ont du procédé en urgence à certains travaux rendus plus que nécessaires et qui ont permis aux habitants de la commune de retrouver assez rapidement une qualité de vie acceptable peu après ces nombreux désagréments.

La plupart des routes communales ont été déblayées pour le rétablissement de la circulation, des caniveaux et fossés ont été dégagés pour permettre l'écoulement des eaux pluviales, les déblais de toutes natures et encombrants divers ont été évacués, et toutes les routes communales endommagées ont bénéficié de réparations sommaires par la mise en œuvre de tuff compacté, de béton de chaussée et d'enrobé sur les voies de circulation.

Cet ensemble de travaux a représenté une dépense de 170.882,55 euros

Ce sont les plus démunis qui souffrent le plus des catastrophes naturelles

La tempête Jeanne a touché la Guadeloupe dans la nuit du lundi 13 septembre au mardi 14. Annoncée au départ comme dépression tropicale, elle s'est ensuite renforcée avec de fortes pluies entraînant des inondations.

La côte Sous-le-Vent a subi de lourds dégâts et, outre à Bouillante et Deshaies, la population Pointe-Noirienne a subi des pertes importantes. Des routes et des ponts ont été endommagés et devenus impraticables. La route de la Traversée a été interdite à toute circulation durant plusieurs semaines. La rivière Caillou a quitté son lit et a inondé tout un quartier. Le pont qui traverse le bourg s'est effondré. La section Les Plaines s'est trouvée isolée à cause des routes impraticables.

Si les habitants ont été épargnés dans leur intégrité physique, les dégâts matériels eux, sont importants. L'eau a inondé les maisons, charriant de la boue et de grosses roches. Des familles ont perdu des meubles et leurs appareils électroménagers. Les véhicules ont été endommagés par l'eau. Des petits commerçants et des pêcheurs ont subi des pertes. Ces familles sinistrées, pour la plupart d'entre elles, n'ont pas les moyens de racheter ce qu'elles ont perdu. Elles n'ont pas d'assurance et ne pourront pas se faire rembourser. Elles ne pourront compter que sur les faibles aides des communes, de l'état de la CAF et de la sécurité sociale. L'état n'interviendra pour des remboursements que si les régions touchées par la tempête sont déclarées zone sinistrée.

Une grande majorité de personnes vit aux abords des rivières et n'est pas à l'abri des intempéries, surtout en période cyclonique. Dans l'avenir, la population aurait intérêt à savoir comment s'organiser pour se protéger.

Estimation des dégâts occasionnés par la tempête

Infrastructures routières	2.376.792 euros
Plages et sites	274.429 euros
Infrastructures sportives	456.123
Infrastructures scolaires	259.164
Bâtiments publics	85.735
Réseaux A.E.P	1.350.000
Réseaux A.E.U	440.000
Éclairage public	Études en cours

TOTAL

5.242.243 EUROS

LES DIVERS TRAVAUX RÉALISÉS PAR LA COMMUNE,

TRAVAUX TERMINÉS OU EN COURS

- Le mur de soutènement de Mahault



Le mur de Mahault, désormais en toute sécurité

Depuis l'arrivée de la nouvelle majorité au Conseil Régional et devant l'insistance de la Municipalité, le mur de soutènement de Mahault a été réparé parant ainsi les dangers que pourrait représenter cet édifice lors de fortes intempéries, et une sécurisation nécessaire pour les conducteurs.

- Pour permettre une entrée scolaire agréable à l'école de Guyonneau, la municipalité a procédé à la réfection de tous ses abords en réalisant une chaussée en bitume avec un ralentisseur, un parking pour les parents et les enseignants. L'éclairage public de ce quartier a également subi des améliorations sans oublier la construction d'un trottoir autour de l'école.

- Sur le côté sud du quartier Guyonneau, on s'est contenté pour le moment de recouvrir la chaussée d'un enduit su-

perficiel en attendant le projet définitif qui consistera en l'assainissement du quartier et la réalisation de trottoirs.

- La route de Gommies en allant vers Belle hôtesse a été réparée sur plusieurs tronçons.

- La prolongation de la route de Jérémie à Mahault a été réalisée sur une centaine de mètres.

- Sur l'ensemble de la commune : des travaux de fauchage et d'élagage ont été



Le site de Trou Des Pères, une des plus jolies vues sur la mer

effectués en décembre 2004.

- Le site historique Trou des Pères - Jean Ignace est terminé. Inauguré lors de la fête patronale le 15 août dernier, le volet paysager reste à réaliser par le personnel communal aidé d'une entreprise spécialisée.

D'importants travaux sont en cours à Baille-Argent :

- La route de Sofaïa sera réalisée sur 150 mètres en béton semi-armé

- La route de Mirette de Fonds Baille-Argent est en cours d'exécution et sera traitée dans sa totalité jusqu'au terrain de football pour ce qui est de l'enrobé et de l'assainissement.

LES PROJETS

L'étude des travaux du Fonds routier 2004

La subdivision de Pointe-Noire étudie le programme des travaux du Fonds routier 2004 qui portera notamment sur :

- L'amélioration et les travaux d'assainissement de la route de l'Illet

- La construction de trottoirs et chaussée de la rue Courbaril

- La réparation et les travaux d'assainissement sur la route de Trou caverne

- La réparation de la chaussée et l'ouvrage de la Route de Gauthier à Acomat.

Les travaux d'enrochement à Guyonneau destinés à la protection des habitations et de la chaussée sont prévus pour le premier semestre 2005.

Concernant l'aménagement du territoire, trois projets sont retenus en collaboration avec le Conseil régional à savoir :

- La reprise des études de la déviation de Pointe-Noire

- La rectification du secteur de Mahault

- La sécurisation aux abords du Lycée de Pointe-Noire

Pour le premier trimestre 2005 Le Bureau d'Études Calme va présenter à la collectivité le premier trimestre 2005, deux dossiers qui devront être mis en consultation en vue d'un appel d'offres.

Le premier projet, rendu possible grâce à l'autorisation des propriétaires du terrain, concerne la transformation du Lavoir d'Acomat qui a pour vocation de devenir "Maison des Associations" d'Acomat et de Thomy.

Le second consiste en la réhabilitation du clocher de l'église de la commune et sa toiture.



L'église de Pointe-Noire va se refaire une beauté

LE PROGRAMME D'ADDUCTION EAUX POTABLES, EAUX USÉES ET ELECTRIFICATION RURALE

- Sur le budget 2003, le programme se poursuit par le renforcement et l'extension Basse tension à Baille Argent et à Mahault, l'eau potable Plage des Caraïbes et à Cheik Anta Diop ainsi qu'à Sofaïa à Baille Argent et dans le quartier de Campêche.

- Sur le budget 2004 Extensions Basse tension à Grand chemin, basse tension au lotissement de Guyonneau, à Mahault (vers école) et extension Basse et Haute Tensions à Raie d'Eau, enfin eau potable à Ravine Bleue.

UNE ENQUÊTE SUR LE RECENSEMENT DES MAISONS ET DES TERRAINS ABANDONNÉS.

La politique du logement nécessite des réponses spécifiques. Elle exige souvent la mise en place d'opérations précises en matière d'études foncières. C'est ainsi que notre Municipalité a confié à l'AFUAG le soin de conduire une enquête sur les maisons et terrains abandonnés de la commune.

L'enquête diligentée portera sur le recensement des maisons et des terrains abandonnés. L'objectif portera sur leur relevé et la recherche des propriétaires. Une fois cette première action terminée, lesdits propriétaires seront contactés afin de leur demander de s'occuper de leurs biens. C'est alors que la commune pourrait, le cas échéant, s'en porter acquéreur dans le cadre de la requalification du Centre Bourg.

Pourquoi cette enquête ?

Une enquête nécessitée par le problème des indivisions, liées à des successions qui n'ont jamais été régularisées, remontant parfois à plusieurs générations, obligeant à de longues démarches pour retrouver les indivisaires. Ce problème touche notamment les terrains situés dans les centres des bourgs et explique l'état de délabrement de certains immeubles.

On citera aussi le problème des occupations sans titre.

Ces espaces squattés le sont parfois de longue date, selon un processus d'appropriation familiale, avec la production de maisons "Koudmen", qui posent aujourd'hui le problème de leur régularisation.



L'ASSURANCE "MULTIRISQUES HABITATION"

BON A SAVOIR

Il n'est parfois pas inutile de rappeler que dans la vie, on peut être confronté à certains événements qui risquent de modifier le cours de notre vie. C'est pourquoi nous rappelons à tous ceux qui ne le sont pas déjà de s'assurer en souscrivant une assurance Multirisques Habitation, ce qui dans bien des cas, et l'actualité récente nous le rappelle, aurait été bien utile pour des dédommagements.

L'assurance multirisques Habitation (MRH) couvre toute une série de risques appartenant à trois catégories différentes :

- les risques liés au patrimoine de l'assuré couverts par toutes les assurances dommages,
- ceux liés à la responsabilité de l'assuré couverts par toutes les assurances de responsabilité civile,
- ceux liés à la personne de l'assuré couverts par les assurances de personnes comme les assurances vie, maladie, ou encore individuelle accidents.

Lorsqu'un contrat comporte au moins une assurance de responsabilité et une assurance dommages, c'est un contrat multirisques. Les contrats MRH comportent donc au moins une garantie de responsabilité et une garantie dommages. Toutefois, les assureurs proposent plusieurs autres garanties, à l'intérieur de chaque catégorie. **Lisez donc attentivement avant de signer.**

VIE SPORTIVE

8

ments sportifs et l'aide aux associations. Cette politique a porté ses fruits et les actions entreprises en 2004 en témoignent. Elle ne cessera d'encourager et de remercier chaque fois que nécessaire les bonnes volontés qui se retrouvent au sein de ces associations.

BASKET-BALL : UN PREMIER STAGE RÉUSSI

Permettre aux jeunes de se rencontrer, d'entretenir une saine émulation, un esprit sportif marqué du respect de ses adversaires, tel était le credo de l'organisateur de ce premier stage de basket-ball, Monsieur Marcel Rousseau, 2e adjoint chargé des sports.

Ce stage s'est déroulé du 20 au 23 décembre et était destiné aux jeunes âgés de 15 à 17 ans. L'intérêt d'une telle action, qui sera reconduite l'année prochaine, est de permettre aux jeunes d'occuper sainement leur temps et de se perfectionner. Les jeunes des deux clubs, E.D.O et Luciole étaient encadrés par leur entraîneur respectif, Didier Ballonad et Michaël Winston. Un objectif atteint également grâce à José ISCAYE qui assurait cette formation. L'entraîneur pointe-noirien bien connu de tous les sportifs pour avoir joué à EDO et La Luciole évolue depuis en Métropole. La fin du stage fut marquée par un repas pris en commun. L'union faisant la force, verrons-nous un jour ces deux équipes se fondre en un seul club ?

La municipalité est ouverte à toutes les propositions en ce sens.

LE HAND BALL CLUB DE POINTE-NOIRE :

De l'idée au projet, il n'y avait qu'un pas...

Le Hand Ball Club de Pointe-Noire a officiellement vu le jour en septembre 2003 sous l'impulsion de Monsieur et Madame Patrick Bélair, qui en assurent respectivement la vice-présidence et la présidence. Notons également les présences de Patricia Castard au titre de trésorier et de René Pradel en tant que secrétaire.

Le dynamisme de cette association retentit forcément sur son fonctionnement. En effet, sa deuxième saison est marquée par un élargissement de ses initiatives et compétences. Avec la mise en

place de l'équipe des filles (seniors), de l'école de hand-ball et de la formation des moins de 12 ans masculins, le Hand Ball club de Pointe Noire affirme bien son ambition de ne pas s'arrêter là. Lors de sa création, elle ne comptait que les seniors. Depuis, ce ne sont pas moins de 60 licenciés qui évoluent au sein du Club. Il est vrai aussi que la municipalité actuelle a répondu à un appel pressant de l'association pour concrétiser le projet d'un nouveau terrain. C'est chose faite. Pointe-Noire possède désormais un terrain flamboyant neuf au stade de Raie d'Eau.

La municipalité a engagé depuis plusieurs années une politique volontariste pour l'amélioration des équipes

Félix Desplan en compagnie de José Iscaye, entraîneur bien connu des sportifs



Le maire avec les jeunes basketteurs

Toutes les conditions sont réunies pour que le Club cherche maintenant à se frotter à la concurrence. Inscrit à la Ligue de Guadeloupe, il participe au championnat "honneur" avec les hommes "seniors", au championnat "excellence" grâce aux filles, dont 12 sur 15 sont pourtant nouvelles dans la discipline, bravo ! le tout bien sûr chapeauté par ses deux entraîneurs méritants et dévoués : Jean-Charles Saint Yves et Henri Garnier.

Calendrier de la saison 04/05 (septembre à mai)
Pour toutes informations, adressez-vous à Patrick Belair au 0590 98 28 04 ou à Sandrine Belair au 0690 57 38 63

LUNDI	Stade de Raie d'eau	9h à 21h
MARDI	Hall de Pointe Noire	9h à 21h
MERCREDI	Stade de Raie d'eau	15h30 à 17 h
JEUDI	Hall de Pointe Noire	9h à 21h
VENDREDI	Stade de Raie d'eau	9h à 21h
SAMEDI	Stade de Raie d'eau	15h30 à 17 h



Graines de champion sur le nouveau terrain au stade Raie-d'eau

ASSOCIATION TEKNIKSI-KA CLUB

Il a été prouvé que la pratique régulière d'une activité physique est liée à une bonne santé. L'activité fitness permet d'entretenir une image valorisante, de vivre des moments de plaisir et de détente, d'améliorer sa condition physique, de lutter contre le stress.

Patrice Bertrand, moniteur de fitness boxing et boxe française BE saura vous conseiller et vous initier.

Renseignements : Salle Plaines-Nature, après la Maison du Bois.

Tél.: 0590 26 96 71

NUMEROS UTILES

Mairie de Pointe Noire	... 0590 98 01 04
Service technique	... 0590 98 02 12
Police municipale	... 0590 98 18 47
Centre d'action sociale	... 0590 98 10 81
Etat civil	... 0590 98 28 85
Caisse des écoles	... 0590 98 01 45
Bibliothèque A.Bellaire	... 0590 98 20 34
Foyer socio-éducatif	... 0590 98 69 05
O.M.V.A.C.S	... 0590 99 93 20
Syndicat d'initiative	... 0590 99 92 43
Piscine	... 0590 98 17 90
O.G.A.F	... 0590 98 68 13
Mission locale	... 0590 25 03 07
C.G.S.P	... 0590 99 36 00
Maison du bois	... 0590 98 16 90
Gendarmerie	... 0590 98 01 05
Médecins:	
Docteur Souprayen	... 0590 95 29 30
Docteur Jacquet	... 0590 98 03 11
Docteur Martinez	... 0590 98 27 87
Docteur Tran	... 0590 98 28 48
Chirurgien dentiste:	
Mr Fairn	... 0590 98 20 95
Kinésithérapeute/Christelle Delé	... 0590 98 16 06
Pharmacies:	
Pharmacies du marché	... 0590 98 01 46
Pharmacies Thomas	... 0590 98 02 81
Ambulance	... 0590 98 10 60
Etablissements scolaires:	
Lycée de Pointe Noire	... 0590 98 37 38
Collège Courbaril	... 0590 98 11 04
Ecole de Baille-argent	... 0590 98 01 88
Ecole des Plaines	... 0590 98 01 31
Ecole de Mahault	... 0590 98 01 87
Ecole d'Acomat	... 0590 98 01 89
Ecole mixte I	... 0590 98 16 85
Ecole mixte II	... 0590 98 01 36
Maternelle de Baille-argent	0590 98 10 20
Maternelle Rosalie Bellevue	0590 98 02 39

CARNET

DÉCÈS

Nos sincères condoléances aux familles
ARNASALLON Michel René
FRANCIUS Hèrebert Wanceslas
JOKA Jocelyne Sébastien (épouse ETIENNE)
MELANE Valentin
ISCAYE Marie (veuve FABRIANO)
ALIANE Emilien
BEAUJOUR Gladys Sylvie

MARIAGES

Avec nos vœux de bonheur aux époux
16 Octobre : ANNEROSE Gerarnau et HOUISSE Isabelle Micheline Francine
16 décembre : JEAN GILLES Camétice et GELOTO Késiah
18 décembre : MOCKA Thierry Laurent et CAYOL Sylvie Clémence
23 Décembre : MINVILLE Jean-Marie et JUDITH Roseline Pélégie